

**Sujet :** [INTERNET] projet ZA du Bois de Bramard

**De :** juju gav <julie.gavory@gmail.com>

**Date :** 25/05/2022 16:45

**Pour :** pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

A l'attention de M Eric Etienne, préfet de la Haute Loire  
et de Mr Henri de Fontaines, commissaire enquêteur

Le 25/5/2022

Messieurs,

Je soussignée, Mme Julie GAVORY, résident sur la commune de Saint Victor Malescours manifeste mon désaccord quant au projet de création de la ZA du bois de Bramard. En effet, cette zone a un écosystème indispensable et la détruire serait une catastrophe écologique. Des friches industrielles sont déjà aménagées dans le département, pas besoin de détruire encore une fois un bois classé en zone humide. De plus, l'importance du trafic routier qui accompagne le projet n'est pas en faveur d'une implantation dans cette zone.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet  
En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir  
Messieurs mes sincères salutations

Julie Gavory